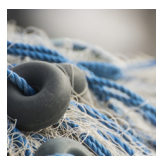


# Ville du **CROISIC**

MAGAZINE  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

**#47**

JANVIER  
2021



# SOMMAIRE | JANVIER 2021



3

## ÉDITO

4

## ÉCONOMIE

Lotissement Simalion  
Plus de 132 000 € de soutien

10

## LOGEMENT

Quartier de la  
Pierre Longue

14

## TRAVAUX

La Glacière démolie  
Acheminement  
d'électricité

16

## JEUNESSE

Création d'une  
micro-crèche

20

## SPORT

L'enceinte sportive  
mise à jour

23

## ENVIRONNEMENT

Plus facile le tri

24

## PATRIMOINE

Programme Caractère[s]

25

## AGENDA

26

## TRIBUNES



IMPRIMERIE Corlet Imprimeur

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION Michèle Quellard, maire du Croisic.

RÉDACTEURS Joëlle Meunier, William Nocus, Laurent Delpire. MAQUETTE Delphine Chateau, William Nocus.

COUVERTURE ©Arnaud Dréan | 5100 tirages - janvier 2021

© Toutes reproductions d'articles ou photos sont soumises à autorisation municipale

**Chères Croisicaises, chers Croisicais,**

**2** 020 a été une année éprouvante pour chacun d'entre nous.

Elle a bouleversé notre activité économique, nos rapports professionnels, associatifs et familiaux. Elle nous a privé de nos rencontres, de notre convivialité et de notre proximité.

2021 peut voir la crise sanitaire s'éterniser mais j'ai quelques espoirs pour un retour à la normale dans le courant du printemps.

Notre traditionnel rendez-vous des vœux à l'ancienne créée a été annulé. C'était un moment privilégié pour vous présenter les projets que mon équipe mènera pour l'année à venir. Je profite donc de cette page pour vous les annoncer: la réalisation d'une micro-crèche, le démarrage du quartier de la Pierre Longue et le réaménagement de l'enceinte sportive.

### **Trois projets**

Pour répondre à un réel besoin de garde des jeunes enfants, nous allons construire une micro-crèche avenue des Moulins. La Caisse d'allocations familiales a validé la pertinence d'un tel investissement, notamment au regard de notre projet de lotissement de la Pierre Longue

destiné aux jeunes ménages. J'ai engagé, sur mes mandats précédents, une politique volontariste pour maintenir notre jeunesse sur la commune afin de garantir le dynamisme économique et le maintien d'un service public de qualité.

Enfin, notre dernier projet sur 2021 sera dédié au réaménagement et à l'amélioration de notre enceinte sportive. Nous avons engagé une réflexion globale de nos équipements sportifs, il me semble essentiel de les repenser au cœur de notre projet urbain et social. Avec mon équipe, nous souhaitons offrir aux pratiquants des équipements centralisés, remis à jour, et répondant à leurs besoins.

Pour terminer, toute mon équipe et moi-même, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Des vœux de santé, des vœux de bonheur, des vœux de réussite dans vos projets tant personnels que professionnels. Des vœux à partager avec tous ceux qui vous sont proches et qui vous sont chers.

Je souhaite aussi vous assurer de l'engagement des élus croisicais à travailler à ce qu'il fasse bon vivre au Croisic.

Bonne année 2021 à tous. 🇫🇷





# Simalion

dédié aux activités marines

Le projet d'un lotissement pour les métiers liés à la mer se concrétise dès cette année. L'accueil des professionnels est prévu au cours du premier semestre 2021.

La Ville du Croisic termine l'aménagement de 9 lots, entre 422 m<sup>2</sup> et 1500 m<sup>2</sup>, sur son terrain de 8000 m<sup>2</sup> (derrière le centre technique municipal et le long de la déchetterie).

Une dizaine de professionnels du Croisic et de Batz-sur-Mer se sont positionnés et sept ont déjà posé une option: paludiers, marins-pêcheurs, conchyliculteurs, etc. Leurs besoins sont principalement destinés au stockage de leur production, ainsi que des viviers, certains souhaitent aussi en faire des espaces de vente directe.

### Une proximité avec la mer

Lors de la création de la zone artisanale (ZA) du Croisic dans les années soixante-dix, les servitudes d'urbanisme liés à l'environnement n'étaient pas la priorité du législateur (Loi Littoral 1986). Aujourd'hui, toute nouvelle implantation dans cette zone doit correspondre à une activité nécessitant une proximité

immédiate de la mer. Sont donc exclus maçons, menuisiers et autres ateliers de mécanique. La direction départementale des territoires de la mer (DDTM) est très vigilante sur cette zone écologiquement très sensible. C'est ce qui avait conduit en 2014, les communes du Croisic, de Guérande, de La Turballe, de Batz-sur-Mer, l'État, les ports, Cap Atlantique et les professionnels à signer une charte du Traict avec pour objectif primordial de maintenir une excellente qualité des eaux, si nécessaire à l'activité conchylicole.

### Budget à fixer

Les différentes implantations seront en retrait du Traict afin de conserver un chemin de randonnée qui chemine jusqu'à Batz-sur-Mer et qui à terme contournera la zone artisanale. La disposition des bâtiments sera encadrée pour minorer l'impact visuel sur l'ensemble de cette zone très sensible.

Le prix de vente des terrains n'est pas définitivement arrêté mais « la fourchette devrait se situer entre 72 € et 75 € du m<sup>2</sup>. Il prend en compte les prix du marché, de la viabilisation: chaussée, réseau, éclairage, etc., et du coût du nettoyage de ce terrain effectué par la Ville en 2016, lors de la requalification de la zone artisanale.

Ce dossier s'inscrit naturellement dans le cadre d'activités spécifiques à notre territoire, mais ce sont aussi les prémices d'une politique économique locale appelée à se développer. C'est notre intérêt en tant que Ville mais c'est aussi celui des entreprises. Nous devons renforcer les liens voire en créer de nouveaux » légitime Michèle Quellard, maire du Croisic.

Pour une parfaite maîtrise retraçant les différentes opérations entre charges et recettes de ce dossier, la municipalité lui a d'ailleurs consacré un budget annexe dédié. ▼



## ZOOM SUR

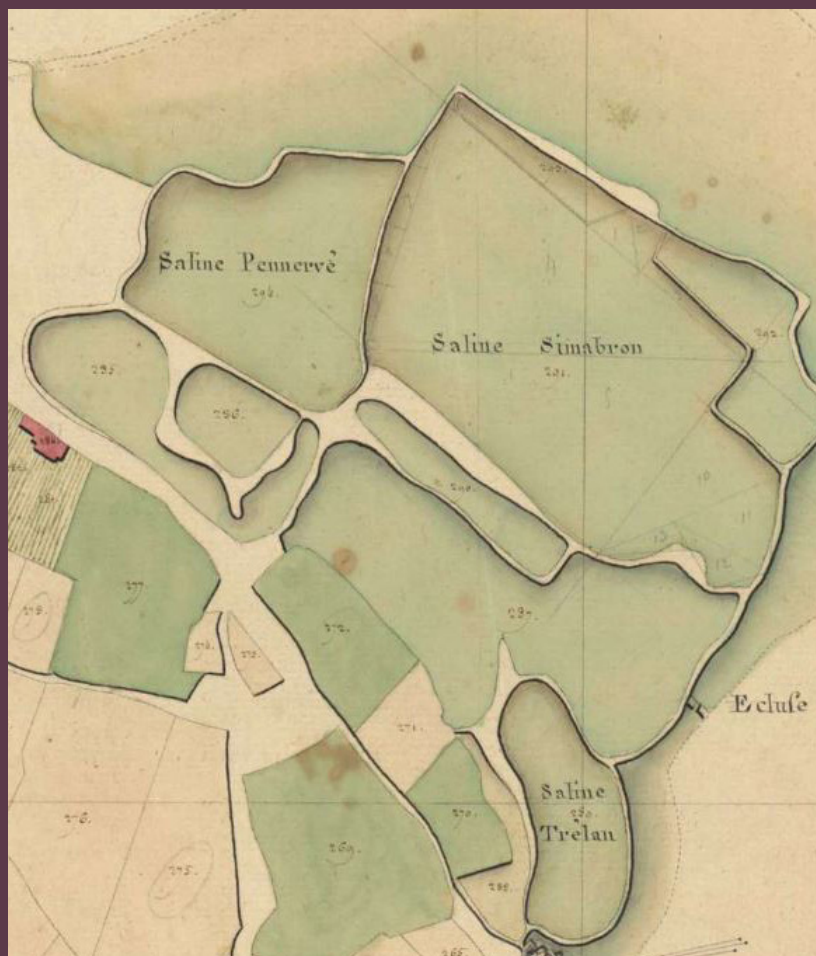
### Simalion ou Simabron, histoire d'une ancienne saline

Comme le rappelle l'historien et conservateur du musée des Marais salants Gildas Buron, s'il faut en croire les mentions les plus anciennes, le mot Simabron se décompose en Si (saline) + Map (fils) + en Rouz (Le Roux), donc il s'agit d'un nom d'homme. En fait, la saline « Map en Roux » est la saline de Le Roux. Les premières mentions de cette saline datent de 1452. On peut donc supposer qu'elle remonte à cette époque. C'était l'un des principaux marais salants au nord-est du Croisic.

Le nom a évolué avec le temps et la déformation du langage. Dès 1599, on parle de saline « Symabroux » et en 1618 de « Simabron ». C'est encore ce nom qui est mentionné sur le cadastre napoléonien de 1809, tandis que sur le cadastre moderne, le nom de Simalion s'imposera et reste celui utilisé aujourd'hui pour ces terrains issus du marais remblayé dans les années 1970-1980.

Cette saline était également appelée saline La Fortunière, au moins jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ce que n'a pas retenu le cadastre actuel. Le lotissement, actuellement en cours d'aménagement, réservé aux activités nécessitant la proximité immédiate de la mer, a repris le toponyme local pour garder le souvenir de cette ancienne saline.

Extrait du cadastre de 1809.



## EN BREF

### Acquisition cheminement piéton rue du Pré du Pas

Le cheminement piéton qui relie Batz-sur-Mer au Croisic par les marais salants, à l'extrémité de la rue du Pré du Pas en bordure du Traict, circule actuellement sur des parcelles privées. Les trois propriétaires ont accepté de céder ce cheminement (690 m<sup>2</sup>) qui sera à terme aménagé en chemin de randonnée par Cap Atlantique (GR 34)

### Parking gare

Lors de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2018, un emplacement réservé a été défini sur une parcelle de 662 m<sup>2</sup> avenue Aristide-Briand en vue de créer un parking de proximité d'une vingtaine de places près de la gare. Le but est d'éviter les voitures tampons à la semaine sur le parking actuel. Ce terrain a été légué à la Fondation de France qui l'a proposée à la Commune pour 180 000 €.

## ZOOM SUR

### Crédit d'impôt rénovation énergétique des locaux des TPE et PME

Le crédit d'impôts pour la rénovation énergétique des locaux des TPE et PME, tous secteurs confondus, est disponible depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Ce crédit d'impôt est destiné aux TPE et PME soumises à l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés, qui sont propriétaires ou locataires de leurs locaux, et qui engagent des travaux d'amélioration d'efficacité énergétique de leurs bâtiments, bureaux, commerces ou entrepôts.

Le montant du crédit d'impôt s'élève à 30 % des dépenses éligibles, avec un plafond de 25000 € par entreprise. Il est ouvert à l'ensemble des sommes qui sera engagé entre le 1<sup>er</sup> octobre 2020 (pour des devis datés et signés après le 1<sup>er</sup> octobre) et le 31 décembre 2021.

Seuls les travaux de rénovation énergétique suivants sont éligibles:

- Isolation: combles ou toitures (hors combles perdus), murs, toitures-terrasses,
- Chauffe-eau solaire collectif,
- PAC - Chaudière biomasse collective,
- Ventilation mécanique,
- Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur ou de froid,
- Systèmes de régulation/programmation de chauffage et de la ventilation.

Il sera nécessaire de faire appel à un professionnel certifié (RGE) pour la réalisation des travaux.

Pour bénéficier de l'aide, les TPE PME doivent déclarer les dépenses éligibles engagées (devis signé) au cours de l'année concernée par la déclaration d'impôts (impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés). Le crédit d'impôt est cumulable avec les autres aides existantes, comme les Certificats d'économie d'énergie.

Contact pour plus d'information: [developpement.economique@cap-atlantique.fr](mailto:developpement.economique@cap-atlantique.fr)



## HABITAT

### Cap Info Habitat

L'espace d'accueil Cap Info Habitat, permet un accès à l'information pour tous les particuliers concernant leurs projets de travaux d'économie d'énergie, d'adaptation à la perte d'autonomie, d'assainissement non collectif et les questions d'habitat indigne. Cet espace regroupe les permanences de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), et d'Alisée-Info Energie.

Uniquement sur rendez-vous par téléphone au 02 51 75 77 95 ou par e-mail: [catherine.leroux@cap-atlantique.fr](mailto:catherine.leroux@cap-atlantique.fr)

Permanences au Croisic:

- jeudi 18 février 2021,
- jeudi 18 mars 2021,
- jeudi 22 avril 2021,
- jeudi 20 mai 2021,
- jeudi 24 juin 2021.







# « Plus de 132 000 € de soutien aux acteurs économiques du Croisic »

Entretien avec Michèle Quellard sur l'aide apportée aux acteurs économiques pendant la crise sanitaire Covid-19

**Face à la crise sanitaire, les élus ont voté dernièrement plusieurs délibérations de soutien aux acteurs économiques et aux particuliers, qui est concerné et sur quels aspects ?**

Ce sont essentiellement l'exonération des droits d'utilisation du domaine public, les terrasses pour les bars et restaurants, les forains mais aussi les parents dont les enfants fréquentent le restaurant municipal.

Mais nous avons aussi accordé jusqu'en septembre 2020 des extensions gracieuses de

terrasses notamment lors de la saison estivale.

**Cette politique de soutien va-t-elle se poursuivre ?**

Oui, nous avons baissé de 50 % ces droits de voirie et d'occupation du domaine public pour l'année 2021.

**Que représente cet effort ?**

87 000 € pour 2020 et 45 000 € pour cette année, soit 132 000 €.

**Votre projet d'accueil de professionnels de la mer sur la**

**zone artisanale sera-t-il aussi accompagné ?**

Oui sur le prix de vente du mètre carré. Celui-ci a été déterminé par notre achat du terrain dit Simalion, son nettoyage et sa viabilisation.

Nous ne sommes pas dans la recherche d'un profit mais privilégions l'équilibre financier de l'opération.

Nous vendrons donc aux professionnels un peu en dessous de notre prix de revient. Il me semble primordial de favoriser dès que nous le pouvons l'implantation d'entreprises. ▼

## ZOOM SUR

### Ensemble pour l'emploi

Vous avez besoin de conseils pour la rédaction de votre CV, pour votre orientation professionnelle, une conversion, une formation, pour concevoir votre lettre de motivation ou simuler un entretien d'embauche, Jean-Luc Boden, chargée de mission auprès de la Ville du Croisic et ancien directeur des ressources humaines d'une grande banque française vous reçoit sur rendez-vous tous les lundis après-midi. Il prend la suite de Jean-Yves Jegou à l'origine de cette initiative pendant 10 ans.

Ce soutien est complété par un accompagnement administratif pour tous dossiers concernant l'emploi.

⊕ Permanence à l'hôtel de ville, prendre RDV à l'accueil ou en téléphonant au 0228567850.



Le futur quartier de la Pierre Longue accueillera 30 lots pour les primo-accédants.



# Quartier de la Pierre Longue : le choix des jeunes ménages

Depuis 2013 avec le lotissement du quartier Du Puigaudeau, la Ville conduit une politique urbaine d'accession à la propriété à destination des primo-accédants. La municipalité reconduit cette ambition sous ce nouveau municipale avec le futur quartier de la Pierre Longue destiné aux jeunes ménages et au locatif social.

Le lieu-dit « Pierre Longue » est situé à l'ouest des espaces urbanisés de la presqu'île (avenue de la Pierre Longue, derrière les blockhaus), à 200 m de la côte près du menhir de la Pierre Longue et à 2 km du centre bourg. *« C'est un des derniers secteurs inscrits comme à urbaniser au plan local d'urbanisme, il n'est pas concerné par la loi Littoral ni par l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), néanmoins nous allons préserver la cohérence architecturale du secteur et l'identité paysagère du lieu en préservant les haies, les cheminements, avec un traitement de qualité des clôtures »* précise Nathalie Caubel, adjointe à l'Urbanisme et au Patrimoine. D'une superficie de 2,26 ha, le site se décompose en trois parties distinctes: 6 parcelles privées représentant 2600 m<sup>2</sup> et appartenant à quatre propriétaires; une parcelle privée d'environ 3000 m<sup>2</sup> et enfin une parcelle de 17000 m<sup>2</sup> achetés

1182809,81 € par la Ville, via un portage par l'agence foncière de Loire-Atlantique signé en 2015. Sur ce dernier terrain, 30 lots libres de constructeur, d'une moyenne de 300 m<sup>2</sup>, sont destinés aux primo-accédants *« Mon objectif n'a pas changé depuis mon second mandat, je veux pouvoir offrir à un coût modéré l'accession à la propriété pour les jeunes ménages, j'estime qu'il est vital pour le développement de notre commune de retenir nos*

Pierre Longue, vue du chemin des Garennes.



## ZOOM SUR

### Calendrier prévisionnel

2<sup>e</sup> trimestre 2021: marché public d'aménagement du quartier maîtrise d'œuvre.

3<sup>e</sup> trimestre 2021: délivrance du permis d'aménager.

1<sup>er</sup> semestre 2022: travaux de voirie et de réseaux (Eau, gaz, électricité, éclairage, téléphone, etc.).

2<sup>e</sup> trimestre 2022: vente des terrains.

3<sup>e</sup> trimestre 2022: réception de la viabilisation.

Fin 2022 – début 2023: lancement de la construction des logements.

jeunes, ils sont les garants du renouvellement des générations et pérennisent le fonctionnement de tous nos services publics, je pense notamment à nos écoles. Nous devons garantir une mixité sociale et générationnelle » affirme Michèle Quellard, le maire du Croisic. Cette offre semble répondre à un besoin puisque déjà 20 jeunes ménages croisicais se sont manifestés.

#### Locatif social

Toujours sur ce même lieu, seront construits 20 logements locatifs sociaux de type T2/T3 (50 à 60 m<sup>2</sup>) répartis sur trois bâtiments en R + 1 et R + 1 + comble. L'architecture de ces résidences tiendra compte de l'environnement paysager pour une parfaite intégration. L'ensemble bénéficiera d'une vingtaine de places de stationnement végétalisées. Enfin, sur ce programme, 4070 m<sup>2</sup> d'espaces

publics (35 % de la superficie du site), comme une place centrale, permettront d'aérer le lieu.

*« Si nous voulons respecter la loi SRU comportant l'obligation de 25 % de logements sociaux, la Ville doit favoriser ce type d'investissement. Aujourd'hui, nous en avons 271, soit 11,20 %, mais nous serons toujours en-deçà de cet objectif.*

*Notre foncier disponible se réduit. La commune fait 450 ha, il nous reste 4 ha dont 3,4 ha n'appartenant pas à la Ville. Bien sûr, je suis vigilante et je favoriserai la réalisation de petits programmes en dent creuse sur les secteurs déjà urbanisés, à condition de repérer des immeubles vétustes qui nécessiteraient d'être détruits et reconstruits, comme par exemple le bâtiment dit La Glacière. Mais il est illusoire de penser que nous pourrions construire plus de 200*



#### EN BREF

##### Terrains privés

Au sud-est du site, les 6 parcelles (2600 m<sup>2</sup>) appartenant à quatre propriétaires ont été intégrées dans la réflexion dès le départ du projet Pierre Longue. Mais leur aménagement peut s'envisager de manière indépendante du reste du secteur. Ils pourraient accueillir 5 à 6 maisons individuelles dans la continuité du projet de la Ville. Au nord-est, 3000 m<sup>2</sup> avec un seul propriétaire pouvant accueillir environ 5 pavillons.

Le programme du quartier du Puigaudeau a permis à une quarantaine de jeunes ménages d'accéder à la propriété. Le futur programme sera réalisé dans la même philosophie.



logements sur ces prochaines années en l'absence de réserves foncières» s'inquiète la vice-présidente à l'habitat de Cap Atlantique et maire du Croisic.

### Nouvelles rues

L'accès privilégié se fera au nord par l'avenue de Basse Hergo (qui s'arrête actuellement sur le chemin prolongeant la rue des Garennes) et au sud (côté mer et Blockhaus) par la placette au bout de la rue de La Ville d'Ys.

Il s'agit d'éviter aux futurs résidents d'emprunter la route littorale par l'avenue de la Pierre Longue régulièrement embouteillée en haute saison touristique. « Si les choix de dessertes de la Pierre Longue ne sont pas encore définitivement tranchés, les voies seront toutes équipées d'espaces piétons et d'aménagements paysagers. D'ailleurs, le cœur du quartier sera à dominante piétonnière, ponctué d'aires de jeux » assure Nathalie Caubel. 📍



### Distances

Le futur quartier de la Pierre Longue est à 200 m de l'océan.

- 📍 2 km du centre-ville: 5 minutes en voiture et 20 minutes à pied.
- 📍 12 minutes à pied des écoles, du stade, du parc de Penn-Avel.
- 📍 30 minutes à pied et 7 minutes en voiture d'Intermarché.

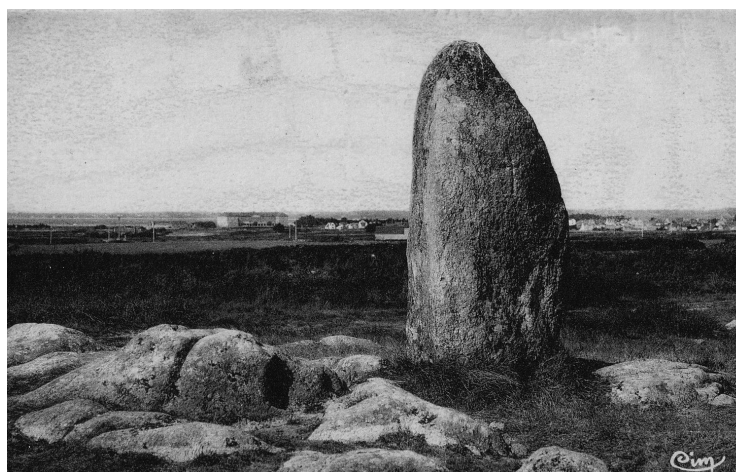


## HISTOIRE

### Pierre Longue, histoire d'un menhir

Ce site du Croisic tient son nom du menhir qui dominait le secteur autrefois. La présence humaine est attestée sur le territoire du Croisic depuis les temps préhistoriques. Des vestiges de la fin du Paléolithique supérieur (environ 10000 ans avant notre ère) ont été découverts sur le littoral à proximité de ce site.

Le menhir de Pierre Longue date du Néolithique (environ 4500 ans avant notre ère). Il se situait à l'origine à la place des blockhaus. C'est pour faciliter la construction de ces bunkers que la pierre fut abattue. Elle ne fut relevée et placée à son emplacement actuel sur le littoral que dans les années 1960, perdant ainsi un peu de son sens initial. Placé sur un tertre, le mégalithe dominait tout ce secteur du littoral et se voyait de très loin. Ce qui lui valut de servir pendant longtemps d'amer (point de repère) pour la navigation. Le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, ordonna en 1766 qu'on relève la pierre tombée accidentellement, pour qu'elle continue à jouer ce rôle de signal. Le menhir fut classé monument historique en 1887, comme le tumulus de Dissignac à Saint-Nazaire et bien d'autres mégalithiques remarquables en Bretagne. Le clergé se plaignait encore au XIX<sup>e</sup> siècle de jeunes filles qui dansaient autour du menhir et tentaient d'atteindre son sommet pour obtenir la fertilité.





## La glacière démolie : 12 logements locatifs sociaux

L'Agence Foncière de Loire-Atlantique a effectué un portage foncier pour l'acquisition de l'ancienne glacière rue de Kervenel/avenue Gambetta. Le bailleur CISN Résidences Locatives travaille sur un programme de 12 logements sociaux en lieu et place du bâtiment et de la maison voisine (actuellement logement d'urgence) préemptée par la Commune en 2015. La démolition de la glacière est à la charge de l'Agence Foncière (qui bénéficie d'une enveloppe grâce

aux aides du plan de relance gouvernemental après Covid). Le bailleur rachètera le terrain sur la base des mètres carrés de surface plancher construits (et non sur ceux du terrain), 111 €/m<sup>2</sup>. La construction sera composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage plus comble. Les logements seront des T2 et T3.

Ce projet viendra en déduction des pénalités appliquées par la préfecture pour non-respect des 25 % de logements sociaux (Loi SRU). En 2020, la Ville s'est acquittée de 75 000 €. ✓



L'Agence foncière de Loire-Atlantique est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), créé le 17 juin 2012 à l'initiative de ses membres fondateurs. Il négocie et mène les procédures permettant de constituer un stock foncier en amont de la phase de réalisation de projets d'aménagement public. Il intervient dans les territoires à la demande des communes, des EPCI membres ou autres personnes publiques. Il dispose d'un personnel spécialisé et de moyens propres.

## Acheminement d'électricité : La Ville du Croisic renouvelle la concession avec Enedis

Le 21 décembre 2021, la Ville du Croisic a signé le renouvellement de son contrat de concession pour la distribution publique de l'électricité avec Enedis. Cette société se voit donc confier la mission de distribuer l'énergie par les réseaux (EDF a en charge la fourniture au tarif réglementé).

La principale évolution porte sur la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement sur une durée de 4 ans.

Le précédent contrat datait de 1996 avec EDF mais depuis l'ouverture des marchés et la séparation des services réseaux et vente d'énergie, la concession est confiée à Enedis. ✓



En tant qu'autorité concédante, Michèle Quellard, maire du Croisic a signé cette nouvelle convention avec (à gauche) Gilles Rollet, directeur régional Enedis des Pays-de-La-Loire et Daniel Pina, directeur du Développement territorial ouest d'EDF.



### EN BREF

#### Restauration des ouvrages hydrauliques de la zone humide du Castouillet

Le Département finalise actuellement les travaux de restauration des ouvrages hydrauliques de la zone humide du Castouillet qui permettront une meilleure gestion de l'eau dans cet espace naturel fragile. L'ouvrage en pierre situé sur l'estran a été remis en état et une nouvelle trappe à crémaillère a été installée, dans le respect du site. Des essais de fonctionnement seront effectués lors des prochains coefficients de marée importants.



#### Réfection de la rue Honoré-de-Balzac

Abîmée par l'usure du temps (nids de poule, dégradation des cheminements, du tapis routier, etc.), la rue Honoré-de-Balzac a fait l'objet d'une reprise intégrale. La quinzaine de riverains peut désormais bénéficier d'un nouvel enrobé béton bitumeux sur les 150 mètres de voie. Les trottoirs ont été traités dans un mélange terre-pierre, seuls les accès maisons pour les véhicules sont équipés d'un bitume fin.

Coût des travaux: 60000 € TTC.





# Une micro-crèche

## pour répondre aux besoins futurs de garde pour les jeunes enfants

Conformément à sa profession de foi, l'équipe municipale démarre son projet de micro-crèche. Les études sont déjà lancées avec l'objectif d'une réception de l'équipement fin 2022. Objectif : anticiper le besoin de garde et d'accueil des moins de trois ans.

**P**révue dans l'environnement des structures Jeunesses avenue des Moulins et sur un terrain communal, cette micro-crèche aura une capacité d'accueil de neuf enfants plus une place d'urgence. « *Le lieu est parfaitement pertinent puisqu'il s'inscrit dans un pôle géographique Éducatif, Sportif et Enfance* » précise Michèle Quellard, la maire du Croisic.

*de la petite enfance vont d'ici quelques années partir en retraite et ne seront pas forcément remplacées car malheureusement nous faisons face à un manque de vocation malgré la professionnalisation du métier, si nous ne faisons rien, il y aura un manque évident de garde des tout-petits* » complète Jocelyne Lemaire, adjointe à la Jeunesse, aux Sports et aux

Affaires scolaires. « *De plus, nous avons en projet un lotissement destiné aux jeunes ménages comportant 30 lots pour les primo-accédants et 20 logements sociaux. La tension sur les moyens de garde des jeunes enfants risque de s'accroître si nous n'investissons pas dès à présent. Sur mes deux derniers mandats ma politique en matière d'habitat a toujours consisté à garder nos*

### Des besoins pour le futur

L'idée et la réflexion de ce projet découlent des derniers chiffres du recensement « *En 2018, nous avons eu 34 naissances et en 2019: 21. Alors que les années précédentes, la natalité se situait plutôt entre 12 et 15 enfants. Cette augmentation m'a alertée* » explique le maire.

Aujourd'hui, sur la commune du Croisic, 14 assistantes maternelles accueillent à leur domicile entre 1 à 4 enfants jusqu'à trois ans pour 48 places recensées « *mais certaines de ces professionnelles*

La micro-crèche va être construite aux abords des structures Jeunesse. Son emplacement définitif reste à confirmer.




*jeunes sur Le Croisic mais cette ambition doit s'accompagner d'une offre de services afférente* » justifie Michèle Quellard.

### La Caf soutient le projet

La caisse d'allocations familiales (Caf) s'était aussi montrée sensible à ce risque de déficit de moyen de garde. Elle a donc diligenté une étude démontrant la pertinence, la cohérence, le besoin et la pérennité d'une micro-crèche. « *Au regard de l'analyse de la Caf, l'établissement doit compléter l'offre proposée par les assistantes maternelles et ne rentrera pas en concurrence avec elles* » rassure le maire. D'ailleurs, la Caf et la Ville du Croisic ont signé une Convention Territoriale Globale. Ce partenariat favorise notre offre globale de services envers les familles croisicaises et contribue au financement de nos

structures Jeunesse et de leur fonctionnement « *Si nous avons intégré la dimension du handicap dans ce document, la Caf a souhaité aussi inscrire le sujet de la parentalité et se déclare comme un partenaire privilégié de notre future micro-crèche* » se félicite Jocelyne Lemaire.

D'après les estimations de cet organisme social, après déduction de sa participation et de celle des familles, le reste à charge sur le budget de fonctionnement serait de 57 % pour la commune. Les études d'aménagement et de construction sont inscrites au budget 2021. Le projet doit respecter une procédure encadrée par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui émet un avis technique après visite. Le président du Conseil Départemental est consulté pour avis. 



### Qu'est-ce qu'une micro-crèche ?

À mi-chemin entre la crèche traditionnelle et l'assistante maternelle, la micro-crèche est une structure pouvant accueillir simultanément un maximum de dix enfants âgés de deux mois à trois ans. Elle propose la plupart du temps un projet pédagogique autour de l'écoute de l'enfant, de l'autonomie. Ce type d'équipement est dirigé en général par un directeur Éducateur de jeunes enfants et par des professionnelles de la petite enfance.

La micro-crèche peut également devenir, pour les assistantes maternelles, un lieu d'écoute et de conseils. Des ateliers peuvent être organisés (comme ceux qui existent aujourd'hui motricité et éveil) et avec la participation des assistantes maternelles.



## EN BREF

### Dépistage de la Covid-19 : déploiement des tests antigéniques

Dans le contexte sanitaire actuel, les tests antigéniques rapides constituent un outil supplémentaire pour réduire les chaînes de transmission virale. Avec un résultat positif en 15 à 30 minutes, ces tests antigéniques, pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, permettent la mise en œuvre sans délai des mesures d'isolement et de contact tracing.

Les tests antigéniques sont prioritairement réservés aux personnes symptomatiques ou aux personnes asymptomatiques lorsqu'elles sont personnes contacts détectées isolément ou au sein d'un cluster.

Les médecins, les infirmiers diplômés d'État, les masseurs-kinésithérapeutes, les sages-femmes, les chirurgiens-dentistes et les pharmaciens peuvent réaliser ces tests.

Pour connaître sur l'ensemble du territoire les lieux où les tests antigéniques et les tests RT-PCR sont réalisés, il convient de consulter le site gouvernemental : [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

## ZOOM SUR

### Médiation familiale par l'association Linkiaa

À partir d'entretiens confidentiels, la médiation familiale permet de rétablir ou améliorer le dialogue, d'évaluer sa situation et réfléchir ensemble à une nouvelle organisation familiale en tenant compte des besoins de chacun, de prévenir les dysfonctionnements consécutifs des séparations ou des ruptures de liens, pour chacun des membres de la famille, de trouver des accords mutuellement acceptables et durables et d'orienter si nécessaire vers d'autres professionnels.

Soucieuse de développer une offre de proximité, Linkiaa assure le fonctionnement de quatre antennes de médiation familiale en activité sur les villes de Nantes, Saint-Nazaire, Nozay et Guérande. L'antenne de Guérande permet ainsi aux personnes résidant en presqu'île guérandaise d'être accueillies au plus près de leur domicile ce qui n'est pas sans effet sur la prise de décision d'engager une médiation familiale (mobilité facilitée, gain de temps pour le trajet) et ainsi de prévenir les ruptures de liens familiaux.

✚ sur rendez-vous à Guérande et Saint-Nazaire par téléphone au 0240498327.



### SOLIDARITÉ

#### De jeunes Croisicais dessinent pour leurs aînés

Début décembre 2020, une quinzaine d'enfants, de 4 ans à 10 ans, de l'accueil de loisirs Christophe-Colomb a réalisé des dessins offerts aux résidents de l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la résidence de la Côte Sauvage. Ces enfants ont voulu marquer leur solidarité à l'approche de Noël et apporter un peu de réconfort à nos aînés en cette période de crise sanitaire, si difficile pour les plus fragiles. Les résidents et les équipes ont été très touchés par cette attention.





# L'enceinte sportive

## mise à jour

La municipalité s'est engagée dans une réflexion globale des équipements sportifs de la Commune. La plupart sont dans l'enceinte sportive avenue des Moulins: gymnase, terrains de tennis, stades, etc.

Le complexe sportif du Croisic fête son demi-siècle d'existence cette année, malgré les nombreuses interventions d'entretien et de rénovation, il n'échappe pas à une certaine usure du temps et aux changements des besoins et des pratiques. Sur les dix dernières années, plus de 800 000 € ont été consacrés aux divers équipements « Mais il est plus que nécessaire de repenser ce complexe sportif, affirme le maire Michèle Quillard, notamment en termes d'utilisations et de besoins. Nous allons recentraliser lorsque c'est possible, certaines pratiques sportives ».

*les associations fonctionnent essentiellement avec des bénévoles, la plupart sont des actifs comme de nombreux adhérents, tous disponibles sur les mêmes créneaux, c'est-à-dire plutôt en fin de journée. Plus d'une dizaine de clubs représentant près de 550 adhérents, plus de 200 jeunes des écoles ou des structures jeunesse se répartissent sur une cinquantaine de créneaux par semaine et sollicitent de pouvoir bénéficier de plus d'espace. Satisfaire la demande est impossible sans lieux supplémentaires* » explique Hugues Poignan, subdélégué aux Sports.

### 2 3 Construction d'une salle annexe et d'un espace de convivialité

Une salle annexe d'une capacité de 30 personnes est donc envisagée dans la continuité des vestiaires actuels du stade. Sur ce dernier bâtiment, une salle en surélévation sur la toiture doit permettre de disposer d'un lieu de réunion, de convivialité, d'une buvette avec un accès par une terrasse donnant sur le terrain d'entraînement et celui d'honneur qui « devrait faciliter la convivialité et renforcer les liens entre pratiquants sportifs; la buvette actuelle devrait être démolie, elle est obsolète, ne répond plus aux

### 1 Relocation du club Force Athlétique

Ainsi le club Force Athlétique installé, dans une annexe de 150 m<sup>2</sup> construite en 1910, derrière la salle des fêtes dans un espace trop petit et sans confort, va se relocaliser à la place des anciens vestiaires entre la bulle de tennis et Escal'Ados.

« Nous manquons de place et in fine de créneaux d'utilisations,

Relocalisation du club Force Athlétique à la place des anciens vestiaires du stade Constant Germon.



*normes en matière de sécurité et n'a jamais été accessible aux personnes à mobilité réduite* » précise Hugues Poignan, subdélégué aux Sports

#### 4 Réaménagement du gymnase

Le gymnase Gabriel-Gouraud (\*) sera, quant à lui, réaménagé afin d'optimiser les espaces notamment de stockage, par exemple en utilisant la hauteur sous plafond « *d'importants travaux, comme le changement de la toiture il y a une dizaine d'années, font que ce bâtiment datant de 1979, a très bien traversé le temps. Les gradins*

*sont en bon état mais ont besoin d'une bonne couche de peinture* » ajoute Jocelyne Lemaire, adjointe aux Sports, à la Jeunesse et aux Affaires scolaires.

#### 5 Relooking du club-house

Le club-house de Tennis donnant sur la rue de Kervenel devrait bénéficier d'un toilettage conséquent avec la pose de nouveaux sanitaires, l'installation d'une ventilation, le changement de la toiture pour pallier aux fuites et un rafraîchissement complet des peintures.

Ce projet veut insuffler une nouvelle dynamique dans ce

quartier des Moulins en renforçant sa dimension éducative, sportive et jeunesse « *Voilà pourquoi, installer une micro-crèche au cœur de cet ensemble est parfaitement cohérent* » remarque Jocelyne Lemaire, l'adjointe à la Jeunesse, aux Sports et aux Affaires scolaires. « *Pour le moment, nous rencontrons les utilisateurs des équipements sportifs, nous avons plusieurs pistes et tout n'est pas acté, nous devons faire des arbitrages mais nous en reparlerons assez vite dans l'année puisque les études commencent dès ce trimestre* » conclut Michèle Quellard. ▼

Destruction de la buvette en raison des normes de sécurité non respectées.



\* Gabriel Gouraud était 1<sup>er</sup> adjoint sous le mandat de Pierre Thomère (De 1977 à 1983). Il est mort brutalement le 4 novembre 1980 à l'âge de 58 ans. Il avait été longtemps boulanger au Croisic. Il s'était beaucoup investi par ailleurs à la Maris Stella.

**Consommons mieux pour produire moins de déchets**

- ✓ Réduisons la quantité d'emballages utilisés.
- ✓ Diminuons notre consommation de papier.

**Trier c'est bien. Éviter de jeter, c'est mieux !**

Plus d'infos : Direction Déchets - 02 51 76 96 16 - [www.cap-atlantique.fr](http://www.cap-atlantique.fr)

## Plus facile le tri avec les nouvelles consignes

Le respect des consignes de tri est indispensable pour une collecte de qualité et un traitement efficace des déchets. Faire mieux pour protéger les richesses de notre territoire.

Le nouveau service est opérationnel depuis le 3 décembre 2020.

En parallèle de l'abandon des sacs jaunes et bleus au profit d'un seul et même bac destiné à la collecte de tous les papiers, tous les emballages plastiques, métalliques et cartonnettes, le nouveau service proposé est aussi organisé autour de deux autres points majeurs d'amélioration:

① l'extension des consignes de tri, comme par exemple, la possibilité de trier l'ensemble des barquettes,

pots de yaourts et films plastiques d'emballage, jusqu'alors interdit. Cette extension sera également prise en considération pour la collecte sélective des déchets recyclables en apport volontaire qui sera progressivement adaptée aux nouvelles consignes de tri en question.

② la modification des fréquences avec une collecte des bacs jaunes tous les 15 jours et jours de collecte pour certains secteurs du territoire de Cap Atlantique. ✓

### ZOOM SUR

#### Tout sur la collecte en 1 clic

Qu'il s'agisse de la collecte des ordures ménagères, de tous les emballages et de tous les papiers, du verre, des cartons et de tous les autres flux destinés aux déchetteries, retrouvez tout sur la collecte en 1 clic pour le territoire de Cap Atlantique.

Accédez à toutes les informations concernant les déchets de votre domicile:

- Rendez-vous sur le site de Cap Atlantique, rubrique Tout sur la collecte en 1 clic,
- Ou scannez simplement le QR Code disponible au dos de votre bac jaune.

# Programme Caractère[s], patrimoine vivant des Petites Cités

Révéler et valoriser le Patrimoine culturel immatériel dans les Petites Cités de caractère.  
Participez à cette opération de collectage et de témoignage.

La Ville du Croisic s'est inscrite au programme Caractère[s], patrimoine vivant des Petites cités, mis en œuvre avec le réseau régional des Petites cités de caractère des Pays-de-la-Loire. Ce programme est piloté par l'Office du Patrimoine Culturel Immatériel (OPCI), association de recherche, de coopération technique et d'expertise pour la sauvegarde, l'inventaire et la transmission du patrimoine culturel immatériel (PCI).

## Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?

« On entend par "Patrimoine Culturel Immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels

qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » (Article 2 de la Convention UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2003.)

## Le Croisic et la mer, mémoire et regards croisés - les objectifs

- Conserver la mémoire de la mer, menacée de disparition avec la perte des générations qui ont connu les décennies d'avant-guerre.
- Nourrir la culture contemporaine et accompagner l'aspiration des Croisicais à s'identifier à une culture locale riche.
- Enrichir le patrimoine croisicais en impliquant la population et les acteurs, notamment à partir

de: la mémoire de la pêche, particulièrement de la pêche à la sardine, du patrimoine oral parlé, chanté, dansé, des métiers et activités liés à la mer, d'hier et d'aujourd'hui: pêche, pêche à pied, charpenterie, plaisance, sardine-conserverie, pêche actuelle, bains de mer, culture balnéaire. ▼

Déchargement de la sardine, années 1970, photographie collection particulière.



Si, vous aussi, vous conservez des documents relatifs au monde maritime présent ou passé du Croisic, si vous voulez témoigner de pratiques, d'activités traditionnelles ou simplement partager vos souvenirs, contactez le service Patrimoine en mairie du Croisic (0228567850). Tous les documents confiés seront numérisés et rendus à leur propriétaire.

Site du programme Caractère[s]: <https://caracteres-pcc.opci.ethnodoc.fr/>

Site d'OPCI-EthnoDoc: <https://opci.ethnodoc.fr/>



En raison de l'évolution de la situation sanitaire liée au Covid-19, les animations des prochains mois sont susceptibles d'être annulées.

## MARS 2021

### Le cas Martin Piche

vendredi 12 mars | 20 h 30

salle Jeanne d'Arc

+ Théâtre. Billetterie à l'hôtel de ville.

### Printemps des Poètes

#### Jeux autour de la poésie

samedi 13 mars | 15 h 30 à 17 h 30

samedi 27 mars | 15 h 30 à 17 h 30

médiathèque Le Traict d'encre

+ Entrée libre. À partir de 6 ans.

### Saint-Patrick

samedi 13 mars | ancienne criée

+ Club de Croisière Croisicais

### Loto

dimanche 14 mars | 13 h 30 à 19 h 00

salle des fêtes

+ Association Maris Stella

### Julien Loko - Irish Live Music

mercredi 17 mars | 20 h 30

salle Jeanne d'Arc

+ Musique & Chants Irlandais.

Billetterie à l'hôtel de ville.

### Atelier d'écriture

samedi 20 mars | 14 h 00 à 19 h 00

médiathèque Le Traict d'encre

+ Entrée libre. Ados/adultes.

### Conférence

samedi 20 mars

salle Jeanne d'Arc

+ Association Arts & Balises

### Vide-greniers

dimanche 21 mars | 10 h 00 à 18 h 00

ancienne criée

+ Association Gym Enfants

### Rémi Larrousse

#### Songes d'un illusionniste

mercredi 24 mars | 20 h 30

salle Jeanne d'Arc

+ Mentalisme & Illusion.

Billetterie à l'hôtel de ville.

### Conférence

jeudi 25 mars | salle Jeanne d'Arc

+ Association Arts & Balises

### Vide-atelier

du vendredi 26 au dimanche

28 mars | ancienne criée

+ Association Arts & Animations

### Café littéraire

mardi 30 mars | 17 h 30

médiathèque Le Traict d'encre

+ Entrée libre.

## AVRIL 2021

### Conférence "Le monde des vins anciens" par François Audouze

samedi 3 avril | 18 h 30

salle Jeanne d'Arc

+ Ville du Croisic

### Visites commentées

mercredi 7 avril

mercredi 14 avril

mercredi 21 avril

mercredi 28 avril

+ Office de tourisme.

### Wind Madness Trio

mercredi 7 avril | 20 h 30

salle Jeanne d'Arc

+ Jazz. Billetterie à l'hôtel de ville.

### Trio Ewen Delahaye Favennec

vendredi 16 avril | 20 h 30

salle Jeanne d'Arc

+ Chanson folk française & bretonne.

Billetterie à l'hôtel de ville.

### Exposition

du vendredi 16 au dimanche

25 avril | ancienne criée

+ Association Les Peintres du Croisic

### Artisanat d'Art

du mardi 27 au vendredi 2 mai

ancienne criée

+ Association Arts & Animations

### La Toute Petite Compagnie

#### Boîte de Nuits

mercredi 28 avril | 17 h 00

salle Jeanne d'Arc

+ Jeune public, musique & burlesque.

Billetterie à l'hôtel de ville.



**Nous souhaitons porter à votre connaissance la problématique des logements sociaux sur notre commune.**

Les élus de la majorité dénoncent la mise en carence infligée par l'État pour non-respect du quota de logements sociaux. Notre commune connaît, en effet, des spécificités: le prix et la rareté du foncier les contraintes patrimoniales, environnementales et réglementaires. Nous venons d'apprendre des services de l'État que la ville est déclarée en carence de logements sociaux car elle n'atteint que 38 % de ses objectifs du bilan triennal fixé par la loi SRU.

Conséquences: une amende annuelle qui pourrait passer de 75000 € à 135000 € et la perte pour trois ans du droit de préemption.

Désormais, c'est l'État qui se substituera au maire dans la signature des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et qui pourra décider de la préemption d'un bien en lieu et place de la commune et aux frais de celle-ci.

Comme Le Croisic, deux autres communes de Cap Atlantique sont aussi mises en carence. Pourtant avec 271 logements sociaux, la ville du Croisic compte 11,2 % de logements locatifs sociaux. Depuis 20 ans, les communes subissent un empilement législatif: loi SRU, loi Duflot et loi Elan qui, par décret d'août 2020, fait passer l'obligation de 20 % à 25 % de logements sociaux pour les communes de plus

de 3500 habitants. Et bien sûr, sans jamais tenir compte des spécificités des uns et des autres.

En effet, Le Croisic est une presqu'île, dans un espace contraint et sensible, accessible par une seule route, avec plus d'un tiers de son territoire protégé en zone naturelle et soumis aux servitudes d'urbanisme: Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL), aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap), Loi littoral, zones agricoles.

Le Croisic est classé « Petite Cité de Caractère » au regard de l'importance de son patrimoine. Nous veillons à la défense de cet ensemble architectural et paysager cohérent; c'est au cœur de notre politique d'urbanisme car nous nous attachons à trouver un équilibre entre construction et respect de l'environnement et du cadre de vie des habitants.

Pendant ce temps, l'État fait des statistiques et se moque d'engendrer une urbanisation galopante; il est donc très pénible de constater que la commission nationale SRU, qui ne connaît pas notre territoire, impose une politique irréaliste de logements sociaux. Car Le Croisic est une des plus petites communes de Cap Atlantique: 4,5 km<sup>2</sup> coincée entre l'océan et le Traict.

Il est illusoire de penser que nous pourrions construire 337 logements avant 2025 en l'absence de réserves foncières. Nous avons pourtant utilisé tous les outils à notre disposition: emplacements réservés, réserves foncières avec portage par l'agence foncière

départementale. Nous allons engager en 2021 et 2022 la construction de 32 logements en locatif social: une vingtaine dans le futur quartier de la Pierre Longue et une douzaine en centre-ville.

Depuis plusieurs mandats, nous menons une politique d'accession à la propriété pour les plus jeunes pour combler ce déséquilibre. C'est le lotissement du Puigaudeau en 2015 qui a permis à 42 jeunes ménages de se sédentariser sur la commune malgré la cherté du foncier. Ces jeunes ambitionnent bien légitimement d'accéder à la propriété. Nous renouvelons donc ce type d'investissement dans le secteur de la Pierre Longue où une trentaine de lots seront réservés aux primo-accédants.

Plus de deux ménages sur trois sont éligibles au logement social, nous sommes conscients de l'impact de ces familles sur le dynamisme de son territoire, des services et de ses écoles.

*« En résumé, plus vous faites de logements en résidences principales pour garder vos jeunes et une stabilité démographique, plus l'on vous demande de construire des logements sociaux alors que la demande est faible. C'est une roue sans fin qui ne fait qu'accentuer l'écart ».*

La mise en carence montre une défiance de l'État à l'égard des communes qui pourtant œuvrent au quotidien pour garder une mixité sociale.

## UN NOUVEAU CAP | TRIBUNE

En ce mois de janvier 2021, nous souhaitons à toutes les Croisicaises et Croisicais de pouvoir se retrouver très rapidement, en pleine forme, de profiter à nouveau de toute la vitalité des associations culturelles et sportives, de redonner vie à leurs lieux de rencontre, leurs cafés et restaurants, leurs commerçants.

Un semestre s'est déjà écoulé depuis les dernières élections municipales. Les conseils municipaux se sont succédés apportant leurs lots de délibérations lesquelles lorsqu'elles répondaient à des besoins de gestion des affaires courantes, ont été votées à l'unanimité. En revanche et compte tenu des circonstances dans lesquelles, en raison de la crise sanitaire, se sont tenus les conseils de la fin d'année (un quasi huis-clos du fait des règles imposées par le couvre-feu), les élus d'Un Nouveau Cap pensent qu'il est de leur responsabilité de faire état des quelques sujets qui méritent attention :

. Contrairement à l'usage qui avait été établi lors des mandatures précédentes, des autorisations d'investissement (autorisations de programmes en jargon communal) qui peuvent être de nature et d'importance très hétérogènes sont regroupées et font l'objet d'une seule et unique délibération. Ceci a été le cas lors du conseil municipal qui s'est tenu le 15 décembre 2020 au cours duquel un seul vote a été requis pour, par exemple, approuver tout aussi bien la poursuite des travaux de rénovation de l'église, les travaux du tour de côte, des dépenses supplémentaires pour « la salle Jeanne d'Arc ». Un Nouveau Cap regrette vivement une façon de procéder qui ne permet plus à l'opposition de nuancer ses prises de position et de se prononcer au cas par cas.

. Un Nouveau Cap a approuvé une délibération relative à la suspension d'une partie des loyers facturés aux médecins exerçant à la maison médicale. La pénurie évidente des professionnels de santé a conduit Un Nouveau Cap à proposer la création d'une commission en charge de recherche de solutions. Ce sujet devient de plus en plus en plus préoccupant et suscite une inquiétude certaine auprès de l'ensemble de la population Croisicaise (bien souvent obligée de consulter dans les communes voisines). Mme le Maire a rejeté notre proposition de travail en équipe. Elle s'est également refusée à faire le point sur l'état d'avancement de ce dossier.

. La délibération N° 18, en date du 15 décembre a validé l'achat auprès de la fondation de France d'un terrain de 662 m<sup>2</sup>. Cette surface entourée d'un mur de pierres, située face à la gare, avenue Aristide Briand, avait fait l'objet sous le municipale précédant d'un emplacement réservé pour l'édification d'un parking. L'opposition a fait valoir que le prix de 180 000 euros soit 272 euros au m<sup>2</sup>, hors frais d'acte et travaux d'aménagement, était particulièrement élevé pour réaliser un parking d'un nombre limité de places. Un nouveau Cap estime qu'il convient de reconsidérer l'objet et la destination de cet emplacement réservé (logements sociaux ou partenariat avec Cap Atlantique pour une activité économique). Mme le Maire n'a pas, en tous cas à ce stade, accepté de prendre en considération le point de vue de l'opposition.

. Également en date du 15 décembre la majorité municipale a voté l'acquisition d'un appartement de type T4 pour y loger la directrice des services généraux. Cet appartement qui ne sera disponible que fin 2021 est acquis pour un montant de 297 000 euros hors frais d'acte. Un Nouveau Cap a exprimé de vives réserves et a voté contre car il estime qu'une mesure de location serait plus appropriée, moins onéreuse et aurait l'avantage de ne pas obérer l'avenir et les finances de la commune. En outre, en terme de bonne gestion il n'est pas approprié de couvrir une dépense de fonctionnement par un investissement, qui dans le cas d'une commune, doit être prioritairement destiné à des équipements collectifs.

. L'acquisition des terrains du lieu dit de la Pierre Longue a été entérinée conformément à un engagement voté par la majorité de la mandature précédente. Le prix effectif d'acquisition avant déduction des subventions est de 1 377 461 euros auxquels s'ajoutent des frais financiers estimés à ce jour à 115 903 euros. Les subventions sur fonds publics accordées sur ce projet, se montent à 310 504 euros. Le projet tel qu'il se dessine prévoit un taux d'urbanisation élevé (de l'ordre de 50 %) de la surface existante: 20 logements sociaux devraient être construits alors que 30 parcelles, de petite taille, seraient réservées pour l'édification d'habitations individuelles. Outre un impact regrettable sur l'environnement, la construction d'un nombre trop élevé de nouvelles résidences sur ces terrains va créer un déficit supplémentaire en matière de logements sociaux, déficit déjà très important qui vient récemment d'être pointé très sévèrement par les services de l'état.

Un nouveau Cap se tient à la disposition de toutes les Croisicaises et Croisicais pour toutes précisions complémentaires sur les questions évoquées ci-dessus et souhaite vivement pouvoir recueillir vos réactions. N'hésitez donc pas à nous adresser tous vos commentaires sur l'adresse mail suivante: [unnouveaucap@lecroisic.fr](mailto:unnouveaucap@lecroisic.fr)

F Thobie P Duchesnes C Perrot D Florimond F Aubineau

# Meilleurs Vœux



Michèle Quellard, maire du Croisic,  
le Conseil Municipal et le personnel communal  
vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année 2021.